PLAN LOCAL DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2017-2020

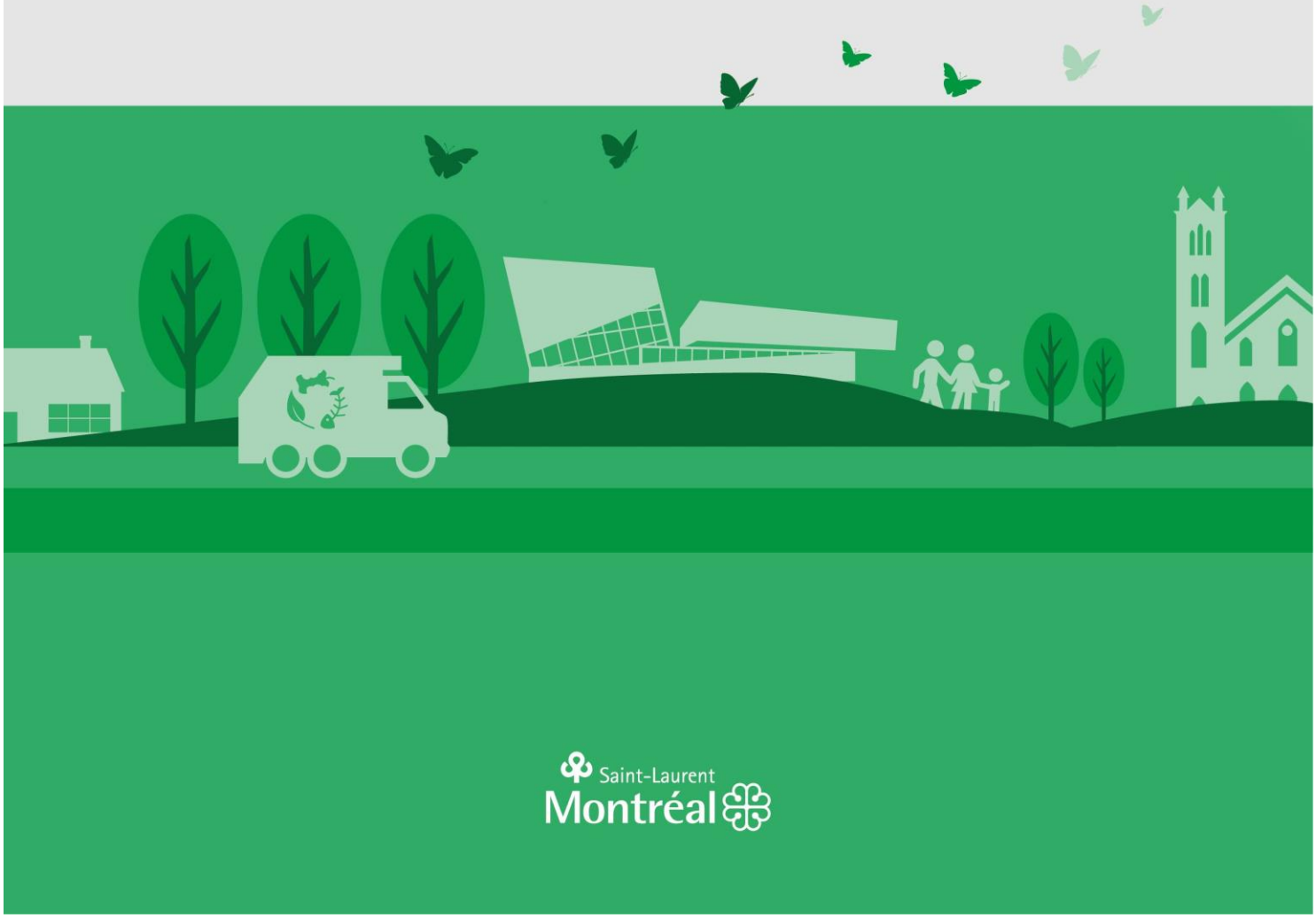

Saint-Laurent
Montréal

Table des matières

Message du maire **3**

À propos de l'arrondissement **4**

Cinq plans locaux 5

Mise en contexte **6**

Démarche montréalaise en développement durable 6

Démarche de l'administration locale **8**

L'historique de la démarche 8

Les attentes de l'arrondissement 8

Les défis et enjeux propres au territoire 9

Le bilan des réalisations 10

Priorités d'intervention **13**

1. Réduire les émissions de GES, la dépendance aux énergies fossiles et la consommation d'énergie 13

2. Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources 15

3. Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé 18

4. Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable 21

Message du maire

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

En 2004, notre administration s'est lancé un défi de taille, celui d'effectuer un virage vert pour l'ensemble de nos opérations internes et externes. Concrètement, cela signifiait placer la protection de l'environnement au cœur des décisions touchant non seulement les services aux citoyens, mais également les procédures s'adressant aux employés. Depuis, nos orientations ont été guidées par des valeurs associées au développement durable qui ont permis de consolider la réputation de Saint-Laurent comme une communauté innovante et visionnaire.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons le Plan local de développement durable 2017-2020 de Saint-Laurent. Celui-ci a été élaboré en prenant soin de consulter l'ensemble des acteurs, des intervenants et des partenaires du milieu tout au long du processus. Nous avons d'ailleurs mis sur pied une démarche de consultation citoyenne afin de permettre à tout un chacun de se prononcer sur les enjeux majeurs en lien avec le développement durable touchant notre collectivité.

Ceci a permis d'identifier des mesures adaptées à notre réalité ainsi que des cibles, certes ambitieuses, mais tout à fait atteignables. Le succès de cette démarche repose entièrement sur l'appui de chaque partie prenante, à l'interne comme à l'externe, à petite comme à grande échelle. Nous sommes persuadés que la population laurentienne saura soutenir notre administration à chaque étape de la mise en œuvre de ce plan.

Le présent document présente également le bilan de nos réalisations en développement durable. Non seulement la majorité de nos actions proposées dans le Plan local de développement durable 2011-2015 ont été réalisées, mais nous sommes devenus en 2013 la première instance municipale à obtenir la certification internationale ISO 14001 pour notre Système de gestion environnementale. Celui-ci proposait un ensemble de pratiques facilitant la gestion écoresponsable des activités quotidiennes dans le respect de l'environnement.

Nous joignons maintenant notre voix aux autres arrondissements montréalais, qui, tout comme nous, ont à cœur le maintien et la préservation de la qualité de vie des résidents. Les plans d'action représentent des projets mobilisateurs pour la population et proposent de travailler de concert pour faire de notre métropole un endroit où il fait bon vivre et où la protection de l'environnement demeure une priorité.

Le maire de Saint-Laurent,

Alan DeSousa, FCPA, FCA

À propos de l’arrondissement

Situé au cœur de l’île de Montréal, Saint-Laurent bénéficie d’une position géographique enviable, d’une grande accessibilité au réseau autoroutier et collectif (train de banlieue, métro, bus) et d’une proximité avantageuse avec l’aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. L’arrondissement compte quelque 103 000 habitants et s’étend sur plus de 43 km^2. Avec une croissance démographique dépassant 10 % (par rapport à environ 2 % pour l’ensemble de la métropole selon les dernières données disponibles), sa population a connu un bond de 30 % depuis 2001. Elle entretient un lien étroit avec l’immigration : 81 % des résidents proviennent de l’étranger ou ont un parent né dans un autre pays. Ainsi, plus de 165 communautés culturelles sont représentées. Saint-Laurent compte également 13 000 étudiants dans les deux cégeps sur son territoire.

De plus, l’arrondissement accueille aussi quelque 107 000 travailleurs, soit un nombre pratiquement égal à celui de ses habitants. Véritable locomotive économique avec ses 5000 entreprises et commerces, Saint-Laurent constitue le deuxième pôle d’emplois de la région métropolitaine après le centre-ville de Montréal et possède le plus grand parc technologique au Canada, soit le Campus Saint-Laurent de Technoparc Montréal. Il fait d’ailleurs partie du nouveau Pôle de l’Ouest, lequel regroupe environ 340 000 emplois.

Grâce à ses deux bibliothèques, à son Centre des loisirs, à son nouveau Complexe sportif, à son aréna, ainsi qu’à une cinquantaine de parcs, Saint-Laurent donne à ses résidents un accès facile à la culture, aux sports et aux loisirs. Le développement durable revêtant pour lui une grande importance, il tient compte de ses principes dans chacune de ses décisions.

Avec son vaste éventail de services et son dynamisme social et économique, Saint-Laurent constitue assurément une place de choix pour s’établir, pour les familles comme pour les entreprises.

Cinq plans locaux

La constante croissance à Saint-Laurent s'accompagne d'une augmentation proportionnelle des besoins de la population, ce que celle-ci a notamment exprimé lors des consultations Demain à Saint-Laurent en 2016. L'arrondissement s'efforce alors de combler ces demandes en accord avec sa mission :

Offrir des services municipaux de proximité de qualité supérieure et adaptés à une population multiculturelle, tout en consolidant sa position de pôle industriel d'envergure, et ce, en se basant sur les principes du développement durable.

C'est pourquoi l'administration laurentienne a décidé de produire simultanément, à l'issue de son Plan stratégique 2014-2017, une série de cinq plans locaux touchant les principaux secteurs de la vie municipale. Dans l'intérêt de la communauté, cette initiative permettra une planification intégrée et concertée des volets suivants : développement social, déplacements, culture, développement durable et réduction des émissions de gaz à effets de serre.

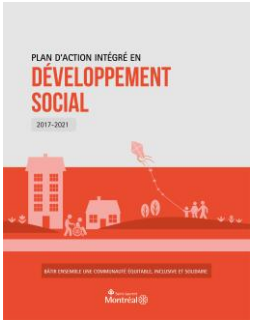

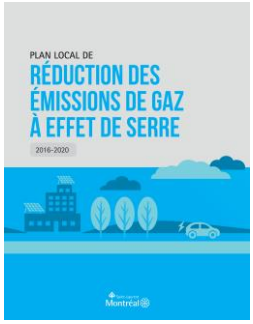

Ces plans sont accessibles à la population par plusieurs moyens, notamment sur le site Internet de l'arrondissement. Ils représentent la vision intégrée de l'administration laurentienne pour le Saint-Laurent de demain.

Mise en contexte

Démarche montréalaise en développement durable

Ensemble pour une métropole durable

En juin 2016, le conseil d'agglomération de Montréal adoptait le plan Montréal durable 2016-2020 à la suite d'un vaste exercice de concertation mené auprès de plus de 230 partenaires dont plusieurs organisations montréalaises, villes liées, arrondissements et services centraux. Ces partenaires ont identifié trois défis et quatre priorités d'intervention qui demandent d'agir en synergie et de consolider les interventions à l'échelle régionale et locale.

Les trois défis de Montréal en matière de développement durable pour l'exercice de planification 2016-2020 ont été identifiés comme étant :

1 **MONTRÉAL SOBRE EN CARBONE**
Réduire de 80 % les GES d'ici 2050
Réduire et s'adapter

2 **MONTRÉAL ÉQUITABLE**
Améliorer l'accès aux services et aux infrastructures
Inclure et lutter contre les inégalités

3 **MONTRÉAL EXEMPLAIRE**
Adopter des pratiques exemplaires de développement durable
Tracer la voie et mobiliser

Pour répondre à ces défis, Montréal durable 2016-2020 fixe quatre priorités qui sont déclinées en 20 actions. Pour obtenir un impact maximal sur l'ensemble du territoire, ces priorités et actions sont intégrées dans l'ensemble des démarches montréalaises dont :

- le plan d'action de l'administration municipale;
- les plans locaux de développement durable des arrondissements et villes liées;
- le plan d'action des organisations partenaires.

Finalement, le plan Montréal durable 2016-2020 rappelle les grandes cibles collectives qui résultent de différents exercices de planification et font état des engagements pris au niveau international.

3 défis

- Montréal sobre en carbone
- Montréal équitable
- Montréal exemplaire

4 priorités d'intervention

- Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles
- Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources
- Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé
- Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable

10 cibles collectives

Diminuer les émissions de GES de la collectivité de 30% d'ici 2020 par rapport à 1990 et de 80% d'ici 2050

Atteindre la norme canadienne de 8,8 µg/m³ en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant d'ici 2020

Atteindre une part modale, à la pointe du matin, de 55% pour les déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun d'ici 2021

Rétablir une consommation d'énergie équivalente ou inférieure à 2,17 GJ/m² pour les bâtiments des secteurs commercial et industriel d'ici 2021

Augmenter l'indice de canopée de 20 à 25% d'ici 2025 par rapport à 2007

Augmenter la part des aires protégées terrestres à 10% du territoire, à moyen terme

Valoriser 70% des matières recyclables et 60% des matières organiques d'ici 2020

Diminuer de 20% l'eau potable produite par les usines de Montréal d'ici 2020 par rapport à 2011

Diminuer de 10% la sédentarité de la population d'ici 2025 par rapport à 2012

Augmenter de 30% le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires d'ici 2020 par rapport à 2010

Démarche de l’administration locale

L’historique de la démarche

L’arrondissement de Saint-Laurent a, depuis 2004, adhéré aux principes du développement durable pour assurer une gestion responsable du territoire. Ainsi, à la suite de ce virage environnemental, plusieurs plans locaux, politiques, règlements et stratégies ont contribué à alimenter ce processus et à faire de Saint-Laurent un meneur dans ce domaine.

Le présent plan prévoit la mise en œuvre de mesures identifiées à la suite d’une démarche de concertation menée auprès des parties prenantes internes. De plus, des rencontres ont eu lieu entre l’équipe de rédaction et des partenaires externes, notamment, dans les domaines de l’environnement, de l’économie et du développement social. Ce processus a permis de dégager des mesures et des cibles adaptées à la réalité de Saint-Laurent.

Par la réalisation de des actions du plan, Saint-Laurent souhaite favoriser la mobilisation citoyenne tout autant que celle des industries, des commerces et des institutions. Cette implication est essentielle pour l’atteinte des cibles de ce plan proposant des projets rassembleurs qui sauront interpeller tous les acteurs présents dans la communauté.

Les attentes de l’arrondissement

Les résidents seront invités à s’impliquer par l’entremise du programme Éco-quartier notamment et encouragés à entreprendre des initiatives dans leur quartier. De plus, l’arrondissement prévoit poursuivre des activités de sensibilisation en lien avec le développement durable au cours des prochaines années.

Saint-Laurent maintiendra sa collaboration avec Développement économique Saint-Laurent (DESTL), un centre de référence destiné à soutenir et à faciliter la réalisation de projets d’implantation, de rétention et d’expansion visant les entrepreneurs de l’arrondissement. Les services en développement durable de DESTL comprennent, entre autres, une expertise-conseil en transport durable, un soutien en gestion des matières résiduelles, un accompagnement pour la mise en place de mesures écoénergétiques, la recherche de subventions pour des projets verts ainsi que l’identification de partenaires écologiques et économiques.

En outre, l’arrondissement prévoit renforcer les liens avec les grandes institutions présentes sur son territoire. Que ce soit dans le domaine de l’éducation ou de la santé, ces partenaires façonnent la communauté et leur participation est nécessaire à la réalisation des actions de ce plan. Par ailleurs, un premier pas a déjà été posé en ce sens en mettant en place le programme « Mon école écolo », lequel s’adresse aux élèves du primaire et du secondaire dans les écoles laurentiennes. Ce programme vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux dans leur milieu et les invite à agir dans leur communauté.

Les défis et enjeux propres au territoire

Pendant longtemps, l'arrondissement de Saint-Laurent était considéré comme un secteur fortement industrialisé. Son emplacement stratégique au cœur de la métropole et son accessibilité par les grandes autoroutes, qui le traversent d'est en ouest et du nord au sud, ont incité grand nombre d'entreprises à s'y installer. Bien que cela puisse représenter un avantage pour l'économie locale, la présence de grandes sociétés amène divers enjeux touchant plusieurs domaines, dont le développement durable. Par exemple, compte tenu du nombre élevé de travailleurs présents sur le territoire, l'accessibilité aux transports actifs et collectifs représente un défi majeur. La concentration d'industries et de commerces dans le secteur ouest engendre une problématique d'îlots de chaleur urbains. Ceux-ci ont des effets néfastes sur le milieu de vie par la formation de smog et de chaleur accrue ainsi que par la hausse de la consommation énergétique.

L'administration municipale, consciente de ces enjeux, a entrepris une réelle transformation du territoire en misant sur les initiatives favorisant la qualité de vie pour les résidents, ce qui a grandement encouragé de nombreuses familles à s'établir dans les quartiers résidentiels laurentiens. Cette augmentation rapide de la population offre à l'arrondissement une motivation afin de proposer des services adaptés à cette nouvelle réalité.

La diversité de la communauté laurentienne représente une caractéristique unique au Québec, car près de 81 % de la population a des liens avec l'immigration. Plusieurs cultures et religions se côtoient harmonieusement depuis des années dans les quartiers de Saint-Laurent. Cette incroyable mosaïque enrichit les échanges et tisse des liens serrés, et ce, dans le respect des valeurs de chacun.

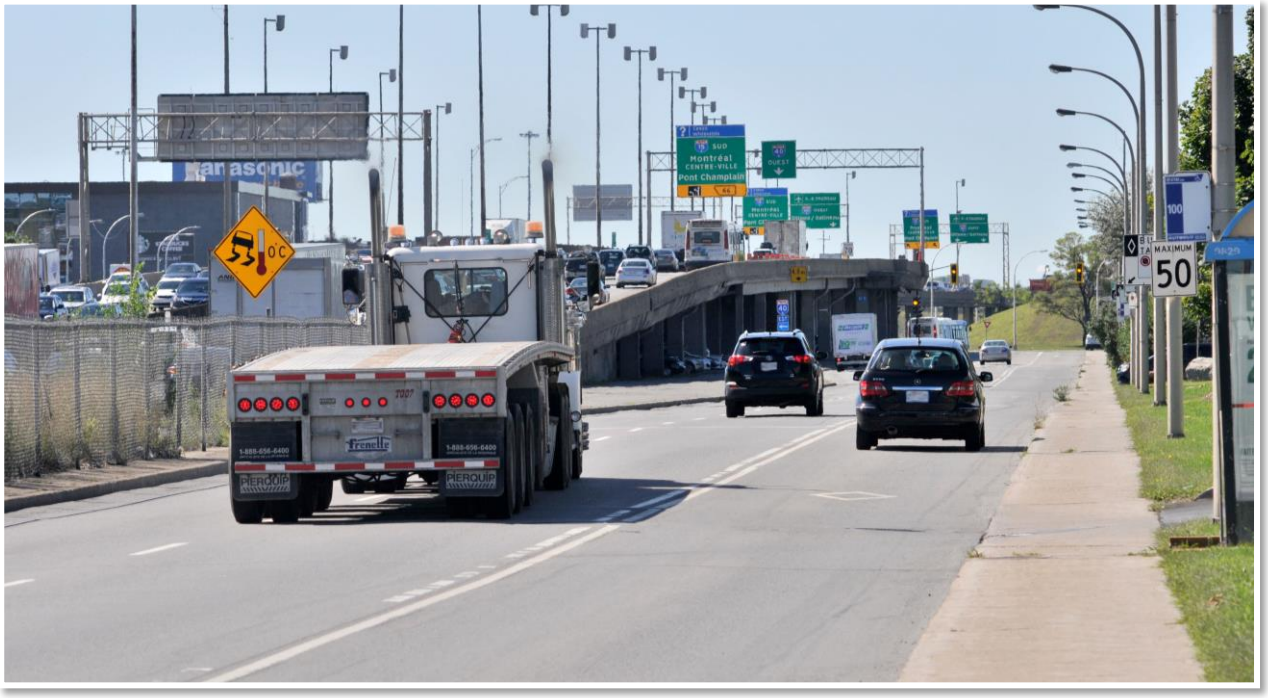

Le bilan des réalisations

Après son virage environnemental de 2004, Saint-Laurent a inclus dans son chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme de Montréal de nombreuses actions en développement durable.

Par la suite, lors de l'adoption du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise (2005-2009), Saint-Laurent s'est engagé à réaliser 29 des 36 actions prévues à ce dernier. Au terme de 2009, 27 actions avaient été réalisées, et plusieurs plans complémentaires à une démarche de développement durable étaient en voie d'être mis en application.

En 2009, Saint-Laurent a mis en place le Cadre de référence en matière de développement durable, le Plan de foresterie urbaine et le Plan de transport local. De plus, une nouvelle réglementation encadrant l'aménagement de stationnements « durables » a vu le jour en mars 2011.

Cette même année, Saint-Laurent a lancé son Plan local de développement durable 2011-2015, lequel incluait un volet sur la culture comme quatrième pilier du développement durable. Tout comme celui de Montréal, ce plan comportait cinq grandes orientations, neuf objectifs de développement durable et 37 actions. Saint-Laurent a réalisé plusieurs actions en plus d'en proposer de nouvelles par le biais de multiples engagements représentant des initiatives novatrices. De ce fait, Saint-Laurent s'est taillé une place comme meneur en développement durable sur le territoire montréalais.

L'adoption d'un système de gestion environnementale est l'une des réalisations marquantes de ce plan. Le 21 août 2013, Saint-Laurent est devenu la première instance municipale au Québec à recevoir la certification internationale ISO 14001 en environnement pour ce système qui touche l'ensemble des opérations municipales.

Une autre réalisation marquante est le respect de l'engagement visant une certification LEED pour ses nouveaux bâtiments. En effet, le Conseil du bâtiment durable du Canada a décerné à la Bibliothèque du Boisé la certification de construction écologique LEED NC 1.0 – Platine (*Leadership in Energy and Environmental Design*) en mars 2015. Il s'agit du plus haut niveau de certification qu'il est possible d'obtenir en matière de construction écologique au Canada. De surcroît, la Bibliothèque du Boisé est la première bibliothèque certifiée LEED NC 1.0 – Platine au Canada.

Concernant le verdissement et la protection de la biodiversité, Saint-Laurent a poursuivi son programme « Un enfant, un arbre » lancé en 2010 avec maintenant plus de 200 arbres plantés dans les parcs Marcel-Laurin, Bourbonnière et Philippe-Laheurte. Maintes actions ont aussi été entreprises pour favoriser la biodiversité : la vente de mangeoires pour oiseaux à prix modique, la tenue d'activités de sensibilisation, la création d'aménagements écologiques au boisé du parc Marcel-Laurin et au parc Philippe-Laheurte, ainsi que la réalisation de 10 oasis de biodiversité sur l'ensemble du territoire laurentien. L'aménagement de la partie amont du ruisseau Bertrand a aussi été réalisé, favorisant une meilleure qualité de l'eau dans le ruisseau tout en protégeant la biodiversité.

En ce qui a trait à la gestion de l'eau, Saint-Laurent a toujours été très proactif. L'arrondissement a mis en place des projets pour réduire le gaspillage. Ainsi, depuis plusieurs années, les résidents peuvent se procurer des barils de récupération d'eau de pluie au Bureau du citoyen et à l'Éco-quartier. La gestion responsable des ressources représente une autre priorité pour Saint-Laurent. L'arrondissement a d'ailleurs poursuivi l'aménagement et la réfection de plusieurs bassins d'eau à retenue permanente, favorisant une meilleure qualité de l'eau et créant des espaces de détente et de loisirs pour les citoyens tout en offrant un habitat pour la biodiversité locale.

Un autre volet important pour l'administration laurentienne est la gestion responsable des matières résiduelles. L'implantation de la collecte des matières organiques (résidus verts et alimentaires) a été réalisée pour tous les immeubles de huit logements et moins. Ainsi, plus de 18 000 unités d'occupation ont reçu un bac brun. Cette action a permis de diminuer la quantité de déchets destinés à l'enfouissement de 15 % et d'augmenter de 86 % la quantité de matières organiques valorisées de 2015 à 2016. En outre, l'offre de services relative à la collecte des matières résiduelles a été bonifiée par l'ouverture d'un écocentre à Saint-Laurent. Les citoyens peuvent maintenant se départir de manière écologique de plusieurs rebuts, dont des résidus de construction et de rénovation, des résidus domestiques dangereux et des articles pouvant être réutilisés comme des vêtements ou des meubles.

La vie communautaire laurentienne propose de nombreux projets de nature sociale. Par exemple, la mise en place de deux projets « Quartier 21 » dans le cadre des projets de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) de la Place Benoît et du quartier Chameran a instauré diverses actions concrètes répondant à plusieurs objectifs en lien avec des problématiques sociales dont la sécurité alimentaire, le verdissement et l'embellissement physique des quartiers, la mobilisation et la participation de la communauté locale, ainsi que l'insertion socioprofessionnelle des citoyens.

Également, afin de faire de Saint-Laurent une communauté inclusive pour tous les groupes d'âge, le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, a procédé, lors d'une conférence de presse tenue le mercredi 11 janvier 2012, à la signature de la charte Municipalité amie des enfants. Puis, le 8 janvier 2016, le conseil d'arrondissement annonçait l'adhésion de Saint-Laurent aux sept principes du Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015.

Qui plus est, la culture fait partie intégrante de l'ADN de Saint-Laurent. Avec l'arrivée de la Bibliothèque du Boisé, lieu de culture et de rencontres citoyennes, et de son Centre d'exposition Lethbridge, la programmation culturelle a été renouvelée et bonifiée. De plus, les activités culturelles ont été transportées au-delà des murs des bâtiments municipaux avec la mise en place de près de 30 projets de médiation culturelle. Ces initiatives permettent de rejoindre une partie de la population qui ne fréquente généralement pas les lieux culturels.

Mentionnons finalement qu'en 2009, l'arrondissement de Saint-Laurent s'est doté d'un Plan de transport local visant à offrir des conditions optimales de déplacement en termes de temps, de confort, d'accessibilité, de sécurité et de coûts tout en améliorant la qualité de vie des citoyens et en assurant la protection de l'environnement. Ce plan a permis de planifier conjointement le transport et l'aménagement du territoire laurentien. De nombreuses actions ont été réalisées dans le cadre de ce plan, notamment l'installation de supports à vélo, la bonification de corridors scolaires, l'implantation de plusieurs kilomètres de voies réservées, la réduction de la vitesse dans les secteurs résidentiels et scolaires et la mise en place de mesures d'apaisement pour la circulation des camions. L'arrondissement de Saint-Laurent s'est également vu reconnaître trois quartiers verts par la Direction des transports de la ville de Montréal : le quartier Bois-Franc, le quartier Toupin et le quartier Vieux-Saint-Laurent.

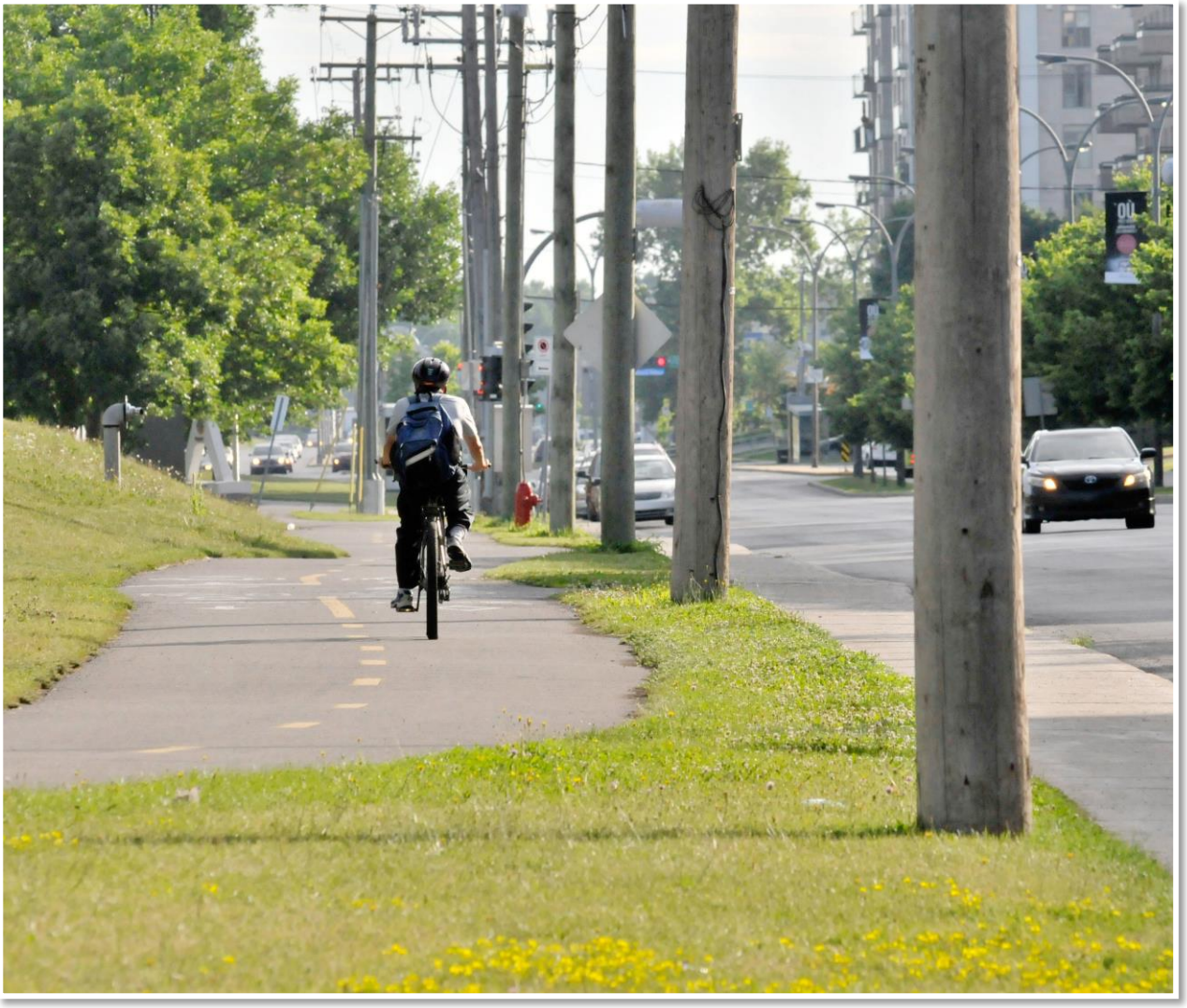

Priorités d'intervention

1. Réduire les émissions de GES, la dépendance aux énergies fossiles et la consommation d'énergie

Action 1	**Augmenter la part modale des déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun**		
Mesures de mise en œuvre		**2016** année de référence	**2020** cibles
1.1	Désenclaver deux quartiers en revitalisation urbaine intégrée (RUI) en favorisant le transport actif sécuritaire.	-	Quartier Chameran et Place Benoît désenclavés
1.2	Élaborer le Plan directeur piétonnier afin de sécuriser et de favoriser le transport actif et collectif des citoyens pour les trajets domicile-école-travail-loisirs.	-	-

Action 2	**Électrifier et optimiser les transports montréalais**		
Mesures de mise en œuvre		**2016** année de référence	**2020** cibles
2.1	Optimiser des circuits routiers de la flotte de véhicules de l'administration locale afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.	-	3 circuits routiers optimisés
2.2	Collaborer à la planification du Réseau électrique métropolitain (REM).	-	-

Action 3 Augmenter le nombre de bâtiments durables à Montréal		
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
3.1 Obtenir une certification (LEED, BOMA BEST, etc.) lors de la construction ou de la rénovation des édifices municipaux.	1 édifice municipal	4 édifices municipaux
3.2 Remplacer les unités de réfrigération au HCFC dans les bâtiments municipaux.	8 unités remplacées	15 unités remplacées
3.3 Mettre à jour le Plan directeur des immeubles par l'ajout d'un Plan d'action pour la conversion durable des bâtiments existants et d'un Plan d'élimination de l'amiante.	-	-
3.4 Maintenir le Système de gestion environnementale et la certification ISO 14001 dans les bâtiments municipaux.	5 bâtiments certifiés à la norme 2004	7 bâtiments certifiés à la norme 2015

Action 4 Contribuer à la transition énergétique		
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
4.1 Favoriser le réseautage sur les initiatives visant la transition énergétique.	-	-
4.2 Encourager les partenariats axés sur les projets de transition énergétique.	-	-
4.3 Réaliser des projets contribuant à la transition énergétique.	-	-

Crédit photo : Yien Chao

Crédit photo : Olivier Blouin

2. Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources

Action 5 Protéger et enrichir la forêt urbaine et la biodiversité		
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
5.1 Mettre à jour le Plan de foresterie urbaine visant la préservation et le développement du patrimoine arboricole comme proposé dans la Politique de l'arbre.	-	-
5.2 Réaliser la plantation de 3000 arbres sur le domaine public.	-	3000 arbres plantés
5.3 Implanter des aménagements favorables à la biodiversité sur le domaine public (présence des trois strates végétales, plantes indigènes attirant les oiseaux et les pollinisateurs, etc.).	12 aménagements	26 aménagements
5.4 Contribuer à l'augmentation des superficies d'aires protégées de l'agglomération (parcs locaux, mosaïques de milieux naturels, etc.).	2 aires protégées	4 aires protégées
5.5 Réaliser l'inventaire des arbres sur les domaines privé résidentiel, industriel, commercial et institutionnel.	-	-
5.6 Créer et mettre en œuvre un programme d'accompagnement pour les industries, les commerces et les institutions (ICI) visant à soutenir les employés dans la réalisation d'actions en développement durable.	-	-
5.7 Optimiser l'usage du sel de déglaçage pour réduire son impact sur l'environnement.	-	-

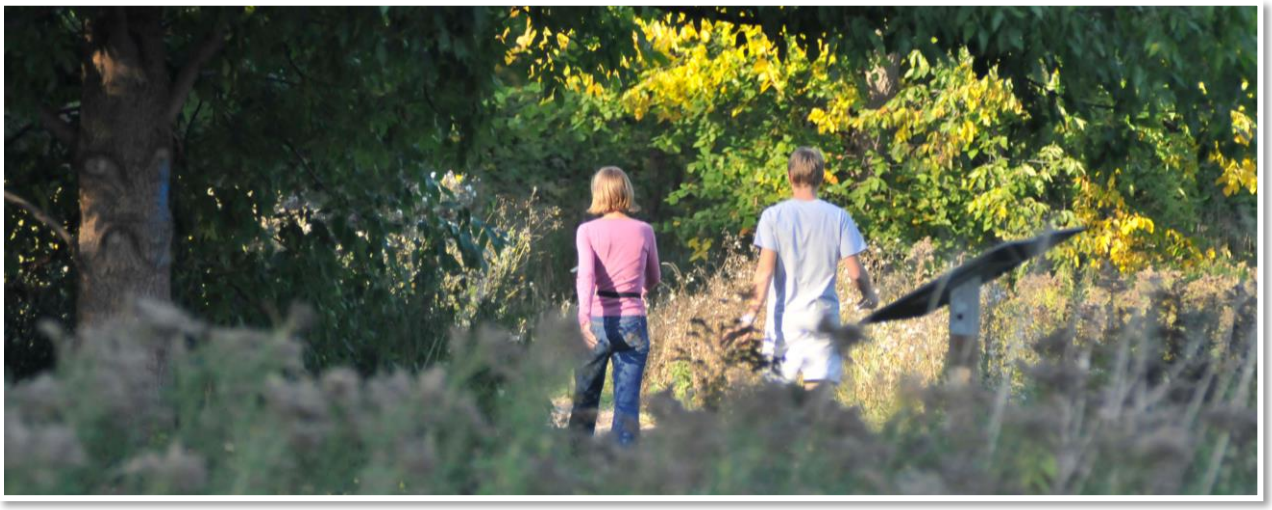

Action 6 Accroître le verdissement du cadre bâti		
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
6.1 Aménager des toits blancs ou verts sur les édifices municipaux.	4 toits	12 toits
6.2 Développer un outil pour comptabiliser et cartographier les infrastructures vertes et bleues sur le domaine privé.	-	-

Action 7 Réduire et valoriser les matières résiduelles		
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
7.1 Implanter les équipements pour assurer la collecte à trois voies dans l'ensemble des édifices municipaux.	5 édifices municipaux	11 édifices municipaux
7.2 Créer et mettre en œuvre un programme « Bureau sans papier » pour les employés.	0 division participante	15 divisions participantes

Action 8 Optimiser la gestion de l'eau		
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
8.1 Développer des infrastructures multifonctionnelles inondables (espaces publics pouvant servir de bassins de rétention temporaires des eaux pluviales).	22 infrastructures	25 infrastructures
8.2 Créer un comité de travail afin de promouvoir et d'appliquer la réglementation sur l'usage de l'eau potable.	-	-

3. Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé

Action 9 Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion

Mesures de mise en œuvre	2016 année de référence	2020 cibles
9.1 Former les employés aux relations interculturelles, en gestion de la diversité et en accommodement raisonnable.	-	-
9.2 Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action intégré en développement social de Saint-Laurent 2017-2020.	-	-

Action 10 Préserver le patrimoine et promouvoir la culture

Mesures de mise en œuvre	2016 année de référence	2020 cibles
10.1 Planifier la médiation culturelle de manière concertée et augmenter le nombre d'activités.	29 projets	41 projets
10.2 Assurer la protection et la mise en valeur de bâtiments, d'ensembles et de secteurs d'intérêt patrimonial, en incluant le patrimoine moderne et le patrimoine industriel.	-	-
10.3 Intégrer les principes de la programmation croisée dans la planification des activités culturelles.	-	-
10.4 Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'art mural visant à embellir l'espace public montréalais par la réalisation de murales extérieures visibles et créatives.	2 murales	5 murales

Action 11 Améliorer l'accès aux services et aux équipements municipaux ainsi qu'aux infrastructures		
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
11.1 Souscrire aux principes de l'accessibilité universelle lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments municipaux ainsi que dans la conception des projets d'aménagement du domaine public et d'architecture.	-	-
11.2 S'assurer de l'accessibilité optimale des équipements culturels et de loisirs.	-	-

Action 12 Intégrer l'agriculture urbaine et les saines habitudes de vie à l'ADN des quartiers		
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
12.1 Augmenter les actifs alimentaires locaux (jardins communautaires et collectifs, cuisines collectives, marchés publics ou saisonniers, fermes urbaines, etc.).	7 actifs alimentaires	12 actifs alimentaires
12.2 Réaliser un diagnostic et rédiger un plan d'action afin d'améliorer l'offre de services en sports et loisirs (piscine, centres sportifs, parcs et terrains de jeux, etc.).	-	-

Action 13 Poursuivre le développement de quartiers viables		
Mesures de mise en œuvre	**2016** année de référence	**2020** cibles
13.1 Assurer une offre résidentielle diversifiée permettant de répondre aux besoins de l'ensemble de la population (familles, aînés, etc.).	-	-
13.2 Soutenir l'embellissement des ruelles laurentiennes.	-	-

Action 14 Protéger la qualité des cours d'eau		
Mesures de mise en œuvre	**2016** année de référence	**2020** cibles
14.1 Collaborer à la planification et la réalisation des aménagements en milieux naturels au parc-nature des Sources, à l'Éco-campus Hubert-Reeves et au ruisseau Bertrand.	-	

Action 15 Aménager le territoire de manière durable		
Mesures de mise en œuvre	**2016** année de référence	**2020** cibles
15.1 Planifier la réalisation du corridor de biodiversité.	-	-
15.2 Planifier la réalisation des promenades urbaines situées dans le quartier culturel de Saint-Laurent.	-	-
15.3 Planifier la revitalisation durable d'aménagements découlant de l'arrivée du REM.	-	-

4. Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable

Action 16 Verdir l'économie		
Mesures de mise en œuvre	**2016** année de référence	**2020** cibles
16.1 Encourager des projets d'économie circulaire.	-	-
16.2 Soutenir le développement économique à Saint-Laurent en favorisant les projets innovants et la collaboration entre les parties prenantes.	-	-

Action 17 S'approvisionner de façon responsable		
Mesures de mise en œuvre	**2016** année de référence	**2020** cibles
17.1 Adopter une politique interne d'approvisionnement responsable.	-	-

Action 18 Organiser des événements écoresponsables		
Mesures de mise en œuvre	**2016** année de référence	**2020** cibles
18.1 Créer un guide pour mettre en place des mesures écoresponsables visant les événements tenus sur le territoire de Saint-Laurent.	-	-

Action 19 Mobiliser les organisations, les citoyens et les employés		
Mesures de mise en œuvre	**2016** année de référence	**2020** cibles
19.1 Mettre en place un comité de suivi des divers plans de l'arrondissement en réunissant toutes les divisions afin de favoriser le travail en mode transversal.	-	-
19.2 Promouvoir les bonnes pratiques en matière de développement durable auprès des citoyens ainsi que des industries, commerces et institutions (ICI).	-	-
19.3 Mettre à niveau les meilleures pratiques en communication grâce, entre autres, aux outils numériques.	-	-

Action 20	Faire connaître les bonnes pratiques et augmenter les initiatives de développement durable	
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
20.1 Participer aux rencontres des partenaires de Montréal durable 2016-2020 et des autres plans montréalais.	-	-

Action 21	Rayonner ici et à l'échelle internationale	
Mesures de mise en œuvre	**2016** **année de référence**	**2020** **cibles**
21.1 Promouvoir les réalisations en développement durable de l'administration locale dans les réseaux, congrès, concours, etc.	-	-

Arrondissement de Saint-Laurent

Auteures
Jacinthe Daprato
Marilou Deschênes
Macarena Lobos

Collaborateurs internes
Charles Beaudette
Gaby Beaulac
Myrna Bettati
Stéphane Boutin
Pascale Giroux-Denis
Laurence Tacquet
Bryan Wang

Collaborateurs externes
Développement économique Saint-Laurent
VertCité

L'arrondissement remercie chaleureusement ses partenaires institutionnels et communautaires, de même que les citoyens et les employés municipaux qui ont participé à l'élaboration de ce plan.

/ArrSaintLaurent
#SaintLaurentMTL

saint-laurent@ville.montreal.qc.ca
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

Août 2017